



## MESURES ET EVOLUTION DE LA PAUVRETE

Avant de présenter les résultats en matière de mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale il convient de rappeler que :

- La définition de la pauvreté est conventionnelle puisqu'elle repose sur la définition de seuils et d'échelles d'équivalences décidés au niveau national et international,
- la pauvreté est un phénomène relatif puisqu'elle est définie par rapport à des « modes de vie acceptables », eux mêmes variables dans l'espace et dans le temps
- c'est un phénomène multidimensionnel qui ne saurait se réduire à l'absence ou à la privation de ressources monétaires.

C'est la raison pour laquelle l'Observatoire retient

### **Onze indicateurs pour rendre compte des principales dimensions de la pauvreté**

Ces indicateurs cohérents avec ceux retenus par l'Union Européenne sont :

- des indicateurs de pauvreté monétaire qui déterminent les personnes dont les niveaux de vie sont inférieurs à un montant donné dit seuil de pauvreté (60% du revenu médian, référence européenne, et 50% du revenu médian ancienne référence française).
- un indicateur d'intensité de la pauvreté qui permet d'apprécier l'écart relatif entre le seuil de pauvreté et le revenu médian des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Si cet écart s'accroît cela signifie qu'il y a de plus en plus de personnes pauvres éloignées du seuil de pauvreté,
- des indicateurs de pauvreté en condition de vie qui mesurent l'absence ou la difficulté d'accès à des biens ou à des consommations d'usage ordinaire,
- des indicateurs de pauvreté mesurés par les minima sociaux qui permettent de connaître le nombre de personnes bénéficiaires d'une aide dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté
- des indicateurs permettant de rendre compte de privations en matière d'accès aux droits fondamentaux
- un indicateur d'inégalité de revenus.

Les délais de production de ces indicateurs ne sont pas les mêmes ainsi, en fonction des données disponibles :

- les données administratives permettent de connaître le nombre de bénéficiaires de minima sociaux fin 2006 et fin 2007 en ce qui concerne le RMI
- les indicateurs de pauvreté monétaire sont relatifs à l'année 2005
- ceux portant sur les conditions de vie concernent l'année 2006

Pour être interprétés ils doivent donc être replacés dans le cadre des évolutions de court ou de moyen terme. D'autres indicateurs doivent être produits, pour apprécier de manière plus rapide certains phénomènes émergents et permettre de mettre en œuvre les mesures adéquates. L'Observatoire travaille, donc avec les services statistiques de l'Etat, à la construction d'un système d'alerte, notamment à la demande du Haut commissaire aux solidarités actives.

\*

\*

\*

Les onze indicateurs retenus par l'ONPES pour rendre compte des phénomènes de pauvreté et d'exclusion, complétés par le recueil de données associatives et les études auxquelles l'Observatoire a procédé, font apparaître des évolutions sensibles depuis son dernier rapport.

### **La pauvreté monétaire est stable mais la situation financière relative des plus pauvres s'aggrave**

Un peu plus de 7 millions de personnes, soit 12 % de la population, sont pauvres selon les dernières données disponibles (2005). Leur niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, soit pour une personne seule 817 € mensuel<sup>1</sup> à 60 % de la médiane des revenus qui se situe autour de 1360 € pour une personne seule.

Pour un couple avec deux enfants (2.1 unités de consommation) le seuil de pauvreté correspond à un revenu de 1 716 € mensuel et pour une famille monoparentale avec deux enfants à un revenu de 1307 € mensuels. Ce taux de pauvreté n'a pas augmenté depuis 2004 et semble se stabiliser sur moyenne période.

La population pauvre se partage à peu près également entre personnes vivant avec des revenus relativement proches du seuil de pauvreté (817 € mensuels) et des personnes plus éloignées de ce seuil puisqu'elles disposent de moins de 50% du revenu médian (681 € mensuels) 3,7 millions de personnes sont dans ce cas, soit 6,3% de la population.

L'indicateur d'intensité de la pauvreté poursuit une tendance à la hausse entamée en 2002 ce qui veut dire qu'il y a de plus en plus de personnes dont la pauvreté est importante. En 2005 une personne pauvre sur deux avait un niveau de vie inférieur à 669 € soit environ 20% de moins que le seuil de pauvreté à 60 %.

### **Le taux de pauvreté en conditions de vie continue de diminuer légèrement**

Le taux de pauvreté en conditions de vie qui mesure la part des ménages cumulant plus de huit carences sur les 27 proposées diminue depuis dix ans. Il a connu une baisse de 1,4 point entre 2004 et 2005 et de 0,6 point entre 2005 et 2006.

### **Le nombre d'allocataires de minima sociaux s'est récemment stabilisé**

Le nombre d'allocataires de minima sociaux qui s'établit à 3,5 millions de personnes (France entière) a très légèrement diminué en 2006 (9000 allocataires de moins). Cette baisse s'explique pour l'essentiel par le repli du nombre d'allocataires du RMI (-0,8 %). Si l'on inclut les conjoints et les enfants, environ 6,4 millions de personnes vivent de minima sociaux au 31 décembre 2006.

Malgré cette stabilisation on note une augmentation régulière des allocataires d'âge actif depuis 2002.

---

<sup>1</sup> Le niveau de vie est le rapport du revenu au nombre d'unités de consommation : 1 pour la première personne 0.5 pour les autres adultes et 0.3 pour les enfants de moins de 14 ans.

On observe également une stagnation du pouvoir d'achat des minima sociaux. Si les mesures de revalorisation des minima sociaux ont permis que leur pouvoir d'achat reste stable entre le début des années 80 et le milieu des années 2000, on assiste depuis plus de dix ans à un éloignement progressif des montants des minima sociaux le plus souvent compris entre environ 450 et 700 € mensuels pour une personne seule par rapport au montant du SMIC régulièrement revalorisé, soit 1005.37 Euros net mensuel -base 35 heures- au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

### **les difficultés d'accès à certains droits augmentent**

- Le taux de renoncement aux soins est en augmentation depuis 2002 (11 % à 13 % en 2005)
- En 2006 le taux de demandes de logement social non satisfaites après un an est très élevé (près de 46 %). Ce chiffre n'est toutefois pas directement comparable avec ceux de 2002 et 1996 (respectivement 33,6% et 35,3%) du fait d'un changement dans l'enquête logement de 2006.
- Dans un contexte de baisse des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE le taux de demandeurs d'emploi non indemnisés augmente sur les deux dernières années pour atteindre 40.3 % en 2006. Les réformes intervenues en 2004 et 2006 ont restreint les conditions d'accès et limité les durées d'indemnisation. Ceci s'accompagne d'un développement de la pauvreté en emploi : si occuper une emploi continue de protéger de la pauvreté (6,8% des actifs en emploi sont touchés par la pauvreté, contre 34% des chômeurs et 13,3 % des inactifs) on remarque néanmoins que l'emploi est de moins en moins protecteur (la France compte 1,74 millions de travailleurs pauvres, soit 7 % des travailleurs).
- la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans sortant du système scolaire prématurément a connu une baisse de deux points entre 1996 et 2000, puis s'est stabilisée aux alentours de 13 %.

**Tableau 1 : évolution du taux de pauvreté monétaire entre 2004 et 2005**

	2004	2005
<b>Pauvreté monétaire au seuil de 60% de la médiane</b>		
Seuil de pauvreté mensuel en euros constants 2005	803	817
Taux de pauvreté en %	11,7	12,1
Niveau de vie médian mensuel des personnes pauvres (en euros constants 2005)	658	669
<b>Pauvreté monétaire au seuil de 50% de la médiane</b>		
Seuil de pauvreté mensuel en euros constants 2005	669	681
Taux de pauvreté en %	6,2	6,3
Niveau de vie médian mensuel des personnes pauvres (en euros constants 2005)	578	578

**Champ** : individus vivant dans des ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul. Source : Insee-DGI, enquêtes revenus fiscaux 2004, 2005.

**2005 et 2006**

**Tableau 2 : Évolution du nombre d'allocataires de minima sociaux entre**

	2005	2006	Évolution en %
<b>Ensemble des minima sociaux</b>	<b>3 512 900</b>	<b>3 503 900</b>	<b>-0,3</b>
Revenu minimum d'insertion (RMI)	1 289 500	1 278 800	-0,8
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	801 000	804 000	0,4
Allocation supplémentaire vieillesse	609 400	599 400	-1,6
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	401 600	393 200	-2,1
Allocation de parent isolé (API)	206 100	217 500	5,5
Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)	112 600	111 400	-1,1
Allocation d'Insertion (AI) et Allocation temporaire d'attente (ATA) *	34 600	22 500	-34,9
Allocation équivalent retraite – remplacement (AER)	41 500	60 100	44,8
Allocation veuvage	6 600	6 100	-7,5
Revenu de solidarité (RSO)	10 000	11 000	10,3

\* L'ATA remplace l'AI pour les entrées à compter du 16 novembre 2006.

NB : certaines de ces données sont provisoires pour 2006

Champ : France entière.

Sources : Cnaf, MSA, Unédic, Cnamts, Cnav.

**Tableau 3 : nombre d'allocataires des cinq minima sociaux d'âge actif**

Nombre d'allocataires au 31/12, en milliers	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Ensemble des dispositifs</b>	<b>2 396,9</b>	<b>2 419,8</b>	<b>2 499,7</b>	<b>2 623,4</b>	<b>2 739,6</b>	<b>2753,6</b>
Taux d'évolution sur l'année (en %)	-1,2	+1,0	+3,3	+4,9	+4,4	+0,5

Source : CNAF, MSA, UNEDIC. Champ : France entière.

**Tableau 4 : Évolution du pouvoir d'achat des principaux minima sociaux d'âge actif***base 100 en 1998*

	<b>RMI</b>	<b>API</b>	<b>ASS</b>	<b>AAH</b>
<b>1990</b>	99,3	100,5	98,9	96,6
<b>1998</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>1999</b>	102,5	100,2	102,5	101,5
<b>2000</b>	102,8	99,0	102,8	100,8
<b>2001</b>	103,3	99,2	103,3	101,3
<b>2002</b>	103,4	99,3	103,4	101,6
<b>2003</b>	102,9	99,0	102,9	101,1
<b>2004</b>	102,2	98,5	102,2	100,6
<b>2005</b>	102,1	98,9	102,1	100,7
<b>2006</b>	102,4	99,1	102,3	101,0
<b>2007</b>	102,7	99,3	102,6	101,3

**Tableau 5 : Évolution du pouvoir d'achat du SMIC (\*)***Base 100 en 1998*

<b>1990</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
92,8	100,0	101,3	103,4	104,9	104,5	105,6

(\*) : SMIC mensuel net 39h jusqu'en 2001 et SMIC mensuel net 35h à partir de 2006, en moyenne annuelle.

Entre 2002 et 2005, il coexiste plusieurs SMIC dans le cadre du processus de réduction du temps de travail.

Source : INSEE.

**Tableau 1 : Les onze indicateurs « centraux » de l'ONPES (Les indicateurs sont en pourcentage. Ils concernent la France métropolitaine)**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Pauvreté</b>												
Taux de pauvreté : part des individus dans la population globale vivant dans un ménage au revenu inférieur à 60% de la médiane		13,5	13,4	12,8	12,3	12,7	12,4	12,2 /12,0*	12,0	11,7	12,1	
<i>Part des individus dans la population globale vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 50% de la médiane</i>		7,2	6,9	6,7	6,4	6,5	6,1	6,0 /5,9*	6,3	6,2	6,3	
Intensité de la pauvreté (écart entre le revenu médian des ménages pauvres et le seuil de pauvreté à 60% de la médiane)		18,3	17,3	17,2	17,2	17,1	16,5	16,2 /16,3*	17,7	18	18,2	
Taux de pauvreté de la population en emploi : part des individus en emploi vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 60% de la médiane		7	7	7	7	7	8		5,3*	6,1	6,4	
Taux de difficultés de conditions de vie			13,1	12,0	11,9	12,1	11,6	11,9	11,4	10,6 /14,7*	13,3	12,7
<b>Minima sociaux</b>												
Évolution du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif (RMI, AAH, API, ASS+AER à partir de 2002)		+5,2	+1,9	+2,6	+1,8	-3,4	-1,6	+0,7	+3,2	+4,9	+4,6	+0,5
Persistance des allocataires dans le RMI (supérieure à 3 ans)	35,4	37,5	39,4	40,7	43,2	47,2	48,9	48,7	47,0	44,9	44,5	46,1
<b>Non accès aux droits fondamentaux</b>												
Taux de renoncement aux soins pour raisons financières		17,0	14,0	14,0		15,7		11,2		13		
Taux de sortants du système scolaire à faible niveau d'études	15,4	15,2	14,1	14,9	14,7	13,3	13,5	13,4	12,7	13,4	12,6	13,1
Taux de demandeurs d'emploi non indemnisés (RAC et ASS)	43,4	44,7	46,4	46,24	46,2	44,3	39,9	36,5	36,1	37,7	40,5	40,3
Part des demandes de logement social non satisfaites après un an		35,3						33,6				45,8**
<b>Inégalités de revenu</b>												
Rapport inter-déciles des revenus		3,35	3,34	3,26	3,23	3,27	3,23	3,2	3,17	3,14	3,15	

\*Nouvelle valeur (en raison d'une rupture de série, explications p. suivante) \*\* Rupture de série en 2006 données non comparables à 2002 (modification du questionnaire voir p. 34).